



Bulletin Municipal COMMUNE DE PEIPIN Alpes-de-Haute-Provence

PEIP'INFOS - N°52 - ÉTÉ 2021





Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
2^e Vice-président
de la Communauté
de communes Jabron
Lure Vançon Durance.

Ainsi que nous l'avions annoncé, avec l'arrivée des beaux jours, la première phase du fleurissement de notre commune a débuté. Du mobilier urbain a été acheté (jardinières et mâts), puis installé par nos services techniques qui sont également chargés de l'arrosage régulier. Le fleurissement que nous compléterons et améliorerons au fil des ans, est l'une des étapes du programme d'embellissement et de rénovation de la majorité municipale.

Ce programme, qui vous a été très clairement détaillé et présenté, et que vous avez démocratiquement choisi lors des élections municipales de l'an dernier, doit se dérouler étape par étape sur la totalité du mandat, soit jusqu'en 2026. Ainsi, dans le courant de l'été ou au plus tard à l'automne, deux dossiers (dont je vous ai parlé dans le précédent numéro et pour lesquels nous avons obtenu les subventions de l'État et du Département) seront réalisés :

— la création de nouveaux ralentisseurs de type plateau sur les routes de Château-Arnoux (D703) et de Châteauneuf-Val-Saint-Donat (D951). Leur nombre et leur emplacement ont été décidés avec le Conseil départemental qui est le gestionnaire de ces voies. C'est le seul moyen d'y faire respecter la limitation de vitesse en agglomération, qui est de 50 km/h, et d'éviter les comportements routiers délictueux.

— La rénovation complète de l'aire de jeux publique, mitoyenne de l'école, rendue plus que nécessaire par l'état de vétusté des installations. Cette aire de jeux est très importante, tant pour les enfants qui l'utilisent durant le temps scolaire et périscolaire, que pour les familles peipinoises qui y emmènent leurs enfants ou petits-enfants hors temps scolaire.

Je suis par ailleurs régulièrement interpellé par certains d'entre vous, à juste titre, au sujet de l'état des rues du village, dont je suis parfaitement conscient, croyez-le bien. La rénovation des rues du centre historique fait aussi partie de notre programme ; c'est un dossier que nous préparons pour une concrétisation en 2023. En effet, en 2022, nous avons d'abord prévu de

réaliser l'aménagement — très attendu par tous ceux qui ne sont pas motorisés — d'un cheminement doux sécurisé entre le monument aux morts et le chemin de Champarlau. La phase suivante, entre le chemin de Champarlau et le rond-point, fera l'objet d'un dossier ultérieur.

Dernier point au sujet de l'embellissement de la commune, vous avez sans doute remarqué qu'un artisan paysagiste de Peipin a été missionné fin mai par la commune pour débroussailler et tondre une partie de nos espaces verts. En effet après les intempéries du mois d'avril, et compte tenu de la pousse très rapide des végétaux, il nous a paru important d'aider notre service technique à donner immédiatement un grand coup de propre au village.

Un autre événement fut l'arrivée d'une communauté des gens du voyage, il y a trois semaines. Cette arrivée était évidemment non prévue et encore moins annoncée. Ils se sont installés sur le terrain de foot, en nous mettant devant le fait accompli. Et comme d'habitude dans ce cas, nous ne pouvons qu'essayer diplomatiquement de faire en sorte que tout se passe sans incident. Tant qu'il n'y aura pas d'aire de grand passage créée au niveau du département, nous risquons ce genre d'installation non souhaitée.

Ceci étant dit, le terrain de foot n'a pas subi de gros dommage, du moins rien qui ne puisse être réparé avant la reprise des entraînements au mois d'août. En outre, nous sommes en train d'étudier des aménagements de protection afin que cela ne se reproduise plus.

Enfin, je vous invite à télécharger dès maintenant l'application d'information à laquelle la commune a souscrit : cette application s'appelle « MyCityPocket ». Entièrement gratuite, elle vous permet de recevoir directement sur votre téléphone ou votre tablette les alertes et messages d'actualité de la commune. Elle est compatible avec les systèmes d'exploitation Android et iOS.

Je vous souhaite, au nom du Conseil municipal, de passer un très bel été.

Nouveau : téléchargez l'application d'information gratuite

La commune a souscrit à une application grâce à laquelle vous pouvez recevoir sur votre téléphone ou votre tablette toutes les actualités de Peipin.

MyCityPocket est une application que vous téléchargez gratuitement et qui vous permet ensuite de rester informés des actualités municipales, où que vous soyez.

Une fois MyCityPocket installée sur votre téléphone ou tablette, vous recevez instantanément toutes les informations associatives, culturelles et municipales de Peipin, ainsi que les alertes, grâce au système de notifications.

Très facile à paramétrer, MyCityPocket propose également une diffusion audio de ces informations et alertes aux personnes aveugles ou malvoyantes.

MyCityPocket est disponible dans les boutiques Android (Google Play) et Ios (AppStore). Lors de l'installation, recherchez la ville de Peipin et sélectionnez-la : voilà, vous êtes prêts à recevoir les informations municipales et associatives sur votre téléphone ou tablette.

L'application est active depuis la fin du mois de mai 2021. À vos téléphones !

MY CITY POCKET

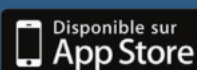


L'INFORMATION MUNICIPALE DANS VOTRE POCHE

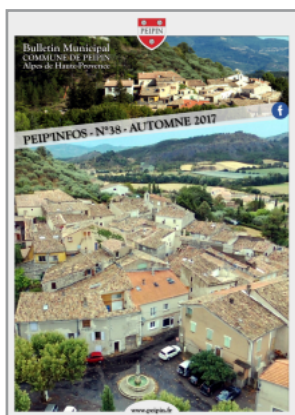


**Téléchargez
GRATUITEMENT
l'appli MyCityPocket
et restons en contact.**

**Informations municipales
et alertes directement
sur votre téléphone**



Peip'Infos : du nouveau pour la distribution



En 2014, afin de diminuer les coûts d'impression, un système d'abonnement au bulletin municipal avait été mis en place permettant à tous ceux qui le souhaitent de recevoir la publication sous format électronique et en couleur. Les élus effectuaient bénévolement la distribution sélective des exemplaires papier, ce qui a parfois été source de quelques erreurs.

La nouvelle équipe municipale a choisi de procéder différemment. Le bulletin municipal papier en noir et blanc est désormais distribué toutes boîtes par notre garde-champêtre. La version en couleur continuera d'être mise à disposition sur le site de la mairie, quelques jours avant la distribution physique.

Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021



Ce qui change pour ces élections :

Les deux scrutins seront organisés concomitamment dans la salle polyvalente de Peipin (ouverture du bureau de 8h à 18h) ; de telle sorte que puissent être recueillis séparément les suffrages exprimés, d'une part, pour l'élection des conseillers départementaux, d'autre part, pour l'élection des conseillers régionaux.

Un protocole sanitaire et un soin particulier seront apportés au respect de la distanciation par la mise en place :

- de gel hydroalcoolique à votre disposition à l'entrée et à la sortie ;
- de masques qui pourront être proposés ;
- des protections type plexiglas transparent qui seront sur chaque bureau ;
- d'un marquage au sol ;
- de panneaux et d'un fléchage.

Afin d'éviter les contacts ou manipulations :

- vous devrez présenter votre pièce d'identité (valable ou périmée depuis moins de 5 ans) au bureau à l'entrée ;
- apporter votre propre stylo pour la signature ;
- il n'y aura que 2 accès à la salle polyvalente possibles :
 - 1 entrée côté parking des écoles ;
 - 1 sortie côté aire de jeux école.

** Le bureau ne pourra contenir que 6 électeurs simultanément, aussi vous sera-t-il demandé de patienter à l'extérieur, en respectant les distanciations.*

Inscription sur les listes électorales :

Vous avez la possibilité en tant que citoyen de vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales et connaître votre bureau de vote directement en ligne à l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

** Si vous constatez que vous n'êtes pas inscrit ou si vous n'avez pas pu vous inscrire pour ces élections (clôture des inscriptions pour ces élections, depuis le 14 mai 2021), vous devrez vous rendre dans votre dernier bureau de vote pour voter.*

Vous souhaitez donner votre procuration :

- la personne choisie doit jouir de ses droits électoraux ;
- la personne choisie doit être inscrite dans la même commune que vous (pas forcément dans le même bureau de vote) ;
- vous pouvez le faire par une procédure dématérialisée : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Une fois votre demande faite en ligne, une référence à 6 caractères vous sera attribuée, il vous suffira de vous rendre en gendarmerie ou commissariat pour valider votre procuration muni de cette référence et d'une pièce d'identité. Vous recevrez la confirmation de votre procuration par courriel. Il vous faudra alors prévenir la personne à qui vous donnez procuration.

** Exceptionnellement pour ces élections vous pouvez disposer de 2 procurations (mandant et mandataire de la même commune).*



1^{er} concours de fleurissement

Une catégorie à choisir :
« Fenêtres et Balcons » ou « Cours et Jardins »
(visible de la voie publique)

Inscription jusqu'au 19 juin

Complétez le bulletin d'inscription figurant au bas de cette page, puis déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie ou envoyez-le par courrier à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville
Concours de fleurissement
4 rue des Écoles - 04200 Peipin

Nombreux lots à gagner (valeur totale 1 000 € minimum)

Nature et couleurs - Cols verts - Bricomarché
Darty - Rody - Intermarché - Décathlon
Rc Carrelages - La Foir'fouille - Jypp Services

Le règlement est disponible sur le site www.peipin.fr ou à l'accueil de la mairie. *Le concours 2021 est susceptible d'être annulé selon les conditions sanitaires.*

« Fleurissons nos fenêtres et balcons, nos cours et jardins »

Inscription :
avant le 19 juin

Passage du Jury :
entre le 15 et 30 août

Remise des lots :
1^{re} quinzaine d'octobre

Plus d'information auprès de Dorothée - 06 27 35 16 07

Concours de fleurissement - été 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 19 juin 2021

Nom : Prénom :

Adresse (précise) :

Tél : Courriel :

Cochez la case de votre catégorie : ☐ Fenêtres et Balcons ☐ Cours et Jardins

Canicule et fortes chaleurs : prenez soin de vous !

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région :

- la chaleur fatigue toujours ;
- elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur ;
- la pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer avant les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

ATTENTION AU FEU : le débroussaillage est obligatoire

Le débroussaillage en 7 points :

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'arrêté préfectoral n°2013-1473 du 04 juillet 2013 précise les modalités techniques du débroussaillage.

On entend par débroussaillage et maintien en état débroussaillé :

- 1- la coupe et l'élimination de la végétation arbustive basse ;
- 2- la coupe et l'élimination des arbres et arbustes morts, dépérissants ou sans avenir ;
- 3- la coupe et l'élimination des arbres et arbustes en densité excessive de façon à ce que le houppier de chaque arbre ou arbuste conservé soit distant de son voisin immédiat d'au minimum 2,5 mètres ;
- 4- la coupe et l'élimination de tous les arbres et branches situés à moins de 3 mètres de l'aplomb des façades des constructions ;
- 5- l'élagage de toutes les branches basses sur 2 mètres de haut pour les arbres conservés de plus de 3 mètres de hauteur ;
- 6- la coupe et l'élimination de tous les végétaux arbustifs situés à l'aplomb de la chaussée des voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une hauteur de 4 mètres ;
- 7- l'élimination de tous les végétaux coupés.

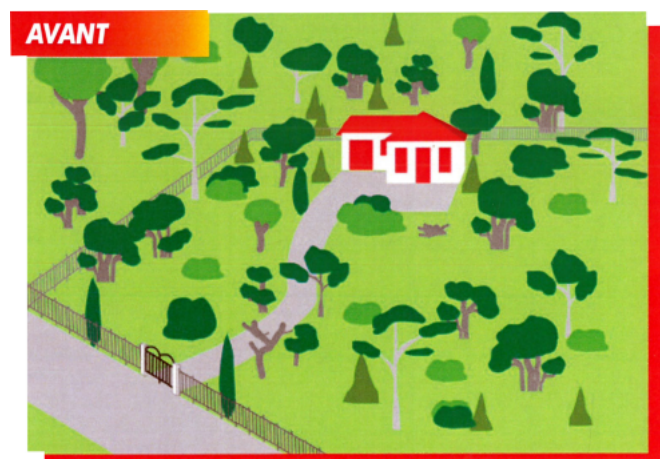
Où débroussailler ?

L'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci.

Dans ces secteurs, il appartient au propriétaire de réaliser à sa charge le débroussaillage autour de sa construction dans un rayon de 50 mètres, sans tenir compte des limites de propriété (le feu ne les connaît pas !). Il doit également le réaliser aux abords des chemins d'accès privés, sur une longueur de 5 mètres de part et d'autre de la voie.

En revanche, toujours en zone boisée ou à proximité, les parcelles classées en zone urbaine (zone U), sont à débroussailler totalement même en l'absence de bâti.

Une fois les travaux de débroussaillage réalisés, et afin de garantir son efficacité dans le temps, le propriétaire est tenu d'effectuer un entretien régulier.



Registre des personnes fragiles isolées

Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif. Ces informations permettront, si besoin, une veille et apporter rapidement conseils et assistance (décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004). Ce registre confidentiel ne pourra être consulté que par un nombre restreint de professionnels soumis au secret professionnel.

Peuvent figurer sur ce registre :

- les personnes âgées de plus de 65 ans ;
- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail ;
- les personnes adultes handicapées.

Comment s'inscrire :

- par téléphone à la mairie de Peipin : 04 92 62 44 17 ;
- en renvoyant ou en déposant le bulletin d'inscription ci-dessous dûment complété à la mairie de Peipin.

Bulletin d'inscription ou confirmation d'inscription au registre des personnes vulnérables du CCAS de la ville de Peipin

Coordonnées de la personne inscrite au registre

NOM, Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Date de naissance :

Situation familiale : ☐ en couple ☐ personne seule

Coordonnées de la personne à prévenir 1

NOM, Prénom :

Adresse :

N° de téléphone 1 : N° de téléphone 2 :

Lien de parenté :

Coordonnées de la personne à prévenir 2

NOM, Prénom :

Adresse :

N° de téléphone 1 : N° de téléphone 2 :

Lien de parenté :

Fait à,

Signature,

Le / / 2021



École : des travaux et des projets

Chaque année depuis 2019, année où les finances collectives ont commencé à s'améliorer, la commune effectue des investissements et des travaux d'amélioration à l'école de Peipin.

Ce qui a déjà été fait :

- installation d'une cabine wc extérieure ;
- achat et installation de 3 systèmes de vidéo dans 3 classes différentes, avec tableaux magnétiques qui permettent à la fois de projeter et d'écrire ;
- reconfiguration des chasses d'eau des toilettes intérieures pour éviter les fuites ;
- changement du linoléum dans une salle de classe maternelle ;
- changement et installation de nouveaux rideaux dans le dortoir ;
- achat et installation d'un nouveau lave-linge et d'un sèche-linge professionnels de 10 kg pour faciliter le travail des agents d'entretien.

Ce qui est prévu :

- programme d'achat de nouveau mobilier sur 2 ans à hauteur de 6 000 € ;
- installation d'une nouvelle alarme PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) dans le cadre du plan Vigipirate ;
- achat de pochoirs pour réalisation de jeux collectifs type marelle dans la cour ;
- installation d'une barrière de sécurité ;
- réfection complète des toilettes intérieures ;
- acquisition et installation d'un nouveau module de toilettes mixtes extérieures.



Découverte des papillons pour les enfants de l'école

Vendredi 4 juin et lundi 7 juin, tous les enfants de l'école de Peipin (96 exactement, de la petite section au CM2), ont arpenté par petits groupes (dans le respect des contraintes sanitaires), la colline du château. Ils étaient accompagnés de leurs professeurs des écoles, ainsi que d'une passionnée des papillons, Agnès de Pinho.

En effet dans le cadre des « Rendez-vous aux Jardins », manifestation nationale et internationale organisée par le Ministère de la Culture, les propriétaires de la chapelle située au sommet de la colline, ont imaginé avec la directrice de l'école ces deux journées dont le thème était « La transmission des savoirs ». Et justement, Agnès de Pinho a fait partager aux petits et grands sa passion pour les papillons, un monde méconnu, quelque peu en danger. Elle a notamment expliqué combien il était important de garder des herbes hautes par endroits, afin que les papillons puissent se nourrir, se reproduire, dormir, etc.

Le temps fut de la partie pour la joie de tous, dans une ambiance à la fois festive et pédagogique. Les Alpes-de-Haute-Provence regorgent d'espèces de papillons de toutes les couleurs qu'il faut apprendre à regarder et à respecter. Le message est passé.



Les enfants de la classe de CE2-CM1



Agnès de Pinho et les enfants de la classe de CM2

La médiathèque vous attend avant l'été

Les nouveautés sont arrivées

De nouveaux documents adultes sont désormais disponibles à la médiathèque et empruntables dès aujourd'hui : romans français, étrangers, policiers, historiques et bien d'autres vous attendent.

Une commande pour les enfants est en cours et sera prochainement proposée en section jeunesse : albums, BD, romans, il y en aura pour tous les âges.

Fermeture estivale

La bibliothèque municipale sera fermée du 26 juillet au 15 août 2021.
N'oubliez pas de venir faire le plein de lectures avant !

Médiathèque Paul Surtel

Téléphone : 04 92 62 54 24

Courriel : mediatheque@peipin.fr

Site web : mediatheque.peipin.fr



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Une cérémonie très intimiste en ce samedi 8 mai 2021 dans le cadre des restrictions sanitaires.



De gauche à droite : M. Sanchez-Mateu, 1^{er} Adjoint - M. Dauphin, Maire - M^{me} Ptaszynski, 2^e Adjointe

Tribune libre Minorité

Les élus (bénévoles) de la minorité et peut-être d'autres élus, souhaitent : connaître les problématiques de notre commune, partager la recherche des solutions et une consultation des citoyens pour les grands projets.

Pourquoi les masques offerts aux enfants par un assureur ont-ils été refusés ? Pourquoi une aire de jeux au lieu du préau et des toilettes à l'école ? Pourquoi la sous-traitance des espaces verts de la commune ? Pourquoi 2+5 ralentisseurs sans la consultation des Peipinois ? Pourquoi refuser l'aide de GEMAPI pour maîtriser l'érosion qui menace les rues ? Pourquoi ne pas programmer sur le mandat la restauration de toutes les rues ? Pourquoi tous les élus ont une indemnité, sauf 3 ?

Bon été, restons vigilants.

LE RENOUVEAU PEIPINOIS
Farid Rahmoun, Joëlle Blanchard, Maxime Szumiël

Le Comité des Fêtes a besoin de vous !



APPEL À BÉNÉVOLES

COMITÉ DES FÊTES PEIPIN

**Le comité des fêtes de Peipin recherche
de nouveaux bénévoles pour relancer l'association
et organiser les animations de notre commune**

Fête votive, Saint-Sylvestre, Soirée dansante, Vide-grenier...

**CONTACTEZ ÉLISABETH
07 50 63 47 63**

L'assemblée générale du Comité des Fêtes de Peipin s'est tenue le 9 avril 2021, la Présidente, Aurélie Mullier et de nombreux membres ont démissionné de leur fonction.

Seulement 3 personnes restent actives pour maintenir l'association et elles lancent un appel à bénévoles pour venir renforcer leurs rangs.

Toutes personnes motivées, sérieuses et désireuses de faire vivre notre village sont les bienvenues pour organiser et participer aux futures manifestations peipinoises.

Le comité des fêtes organise depuis des décennies le réveillon de la Saint-Sylvestre, le lotto de février, la soirée dansante d'avril et la fête votive qui se tient durant 3 jours au mois d'août. D'autres manifestations comme des vide-greniers et vide-jouets sont organisées en juin, septembre et novembre.

Le comité des fêtes s'investit dans les grands événements de la commune et sollicite toutes les bonnes volontés pour redynamiser notre cher village.

Vous pouvez contacter :
M^{me} Magnoli, Secrétaire de l'association au 07 50 63 47 60 ou Cédric au 06 41 25 81 13.

Association « Les Portes du Jabron »

L'année 2021 n'est vraiment pas une année comme les autres. En effet, nous pensions organiser notre vide-grenier annuel de l'Ascension le 13 mai dernier, mais Covid oblige, nous l'avons renvoyé au lundi de Pentecôte. Malheureusement, la pluie nous a obligé à annuler.

Nous espérons que maintenant nous aurons un peu plus de chance avec les animations que nous voulons organiser : nouveau vide-grenier, concert avec « les Touristes des Alpes » en particulier et d'autres activités encore. Nous vous tiendrons au courant au fil du temps.

Pour les Journées européennes du patrimoine le week-end du 18 et 19 septembre 2021, nous envisageons une rétrospective sur la guerre 39-45 et particulièrement sur les mouvements de résistance dans la région. Nous serions très reconnaissants envers les personnes qui pourraient nous prêter des documents concernant cette période. Il va sans dire que ceux-ci seront rendus dès la fin de l'exposition. Je me tiens à la disposition des personnes qui auront la gentillesse de participer au 04 92 62 48 78. Par avance un grand merci.

Notre association comme toutes les autres a eu à souffrir de la crise sanitaire mais elle a résisté et en sortira peut-être encore plus forte, je l'espère. Si vous êtes intéressé par la culture et le patrimoine vous pouvez rejoindre l'association des Portes du Jabron.

M^{me} Orttner, Présidente, 04 92 62 48 78.



Vacances de Pâques

Cette année, les vacances de Pâques ont été avancées en raison du confinement sanitaire. L'accueil de loisirs a accueilli les enfants des personnels essentiels à la gestion de la crise. L'équipe s'est mobilisée pour proposer aux enfants des activités axées au maximum sur l'extérieur. Ce fut pour certains l'occasion, entre autres, d'apprendre à faire du vélo sans roulette, de découvrir le roller, le tir à l'arc ou de fabriquer une maison en carton.

Mercredis de Mai



À Peipin, les plus grands ont découvert « Zombie Kidz », un jeu de plateau coopératif qui s'enrichit au fil des parties jouées. Cette découverte a été l'occasion de faire une chasse aux zombies et de cuisiner des cervelles de zombies.

Les mercredis des plus jeunes étaient sur le thème de « SuperNat contre MaxiBeurk », également un jeu de plateau coopératif qui a notamment permis aux enfants de monter des petits jardins et de semer des Plant'amis (des plantations cohérentes au regard de leurs propriétés).

Les mercredis de mai ont été rythmés par « Escargot Go ! » pour les plus jeunes de Valbelle. Ils ont donc fabriqué des escargots pour faire des courses et cuisiné des biscuits en forme d'escargot. Les plus grands ont joué au « Gang des Castors » et ont donc utilisé du bois pour faire des créations décoratives ou des cabanes. Ils ont aussi découvert les règles du poker et un jeu de bluff.

Mercredis de Juin

Au regard des beaux jours qui sont arrivés, les enfants de Peipin et ceux de Valbelle ont pu découvrir des jeux d'extérieur, notamment des jeux de raquettes, des jeux de balles, la peteca, des jeux de précision et également des jeux d'équilibre ou des jeux d'eau.

Vacances d'été (du 7 au 30 juillet 2021)

À partir de cet été, l'accueil de loisirs se déroulera à la garderie d'Aubignosc. Chaque semaine un thème différent sera proposé aux enfants de la communauté de communes.

La première semaine, les enfants seront en « Vacances » avec au programme pour les plus jeunes : herbarier, jardinage, balades ; et pour les plus grands : deux randonnées avec un guide de montagne pour découvrir la faune et la flore de différents environnements. Tous auront l'occasion de faire des jeux d'eau.

La deuxième semaine, le thème proposé sera « L'enfant et l'animal » avec une sortie poney à Oraison pour les plus jeunes et pour les grands : une médiatrice par l'animal viendra pendant 3 jours pour proposer aux enfants de découvrir comment se comporter avec les différentes espèces : quel est leur environnement naturel, quel rôle jouent-elles dans la biodiversité ?

La troisième semaine portera sur le thème « De la terre à l'assiette », les enfants auront l'occasion de se mettre aux fourneaux. Alors que les plus jeunes pourront aller visiter un jardin remarquable, les plus grands iront à la rencontre d'un maraîcher bio.

La dernière semaine aura pour thème de « La forêt et l'enfant », l'occasion pour tous de faire des balades en forêt et d'aller à la rencontre des animaux de la Vallée Sauvage à Saint-Geniez.

La rentrée de septembre

Les inscriptions de vos enfants pour la rentrée débuteront à partir du 2 août 2021. Vous pouvez télécharger le dossier de renseignements 2021/2022 sur le site : www.ccjlv.fr, ou prendre rendez-vous avec la directrice de l'accueil de loisirs par courriel : lespetitesbouilles04@ccjlv.fr

MAIRIE DE PEIPIN



COORDONNÉES

Téléphone :

04 92 62 44 17

Courriel :

mairie@peipin.fr

Adresse :

4, rue des Écoles, 04200 PEIPIN

N° d'URGENCE :

06 80 95 95 55

(En dehors des horaires d'ouverture)

HORAIRES

Lundi :

10h à 12h et 13h45 à 17h30

Mardi, mercredi, jeudi :

9h à 12h et 13h45 à 17h30

Vendredi :

9h à 12h

MÉDIATHÈQUE



PAUL SURTEL

Contact :

04 92 62 54 24

mediatheque@peipin.fr

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :

15h30 à 18h30

Samedi :

9h30 à 12h30

Jeudi :

Fermé

AGENCE POSTALE



COMMUNALE

Adresse :

3, place de la Mairie

Mardi, jeudi, vendredi :

14h à 18h

Mercredi, samedi :

9h à 12h

EAU POTABLE / EAUX USÉES

COORDONNÉES

Société des Eaux de Marseille :

www.eauxdemarseille.fr

Service clients :

09 69 39 40 50

serviceclients@eauxdemarseille.fr

Astreinte SEM :

04 91 83 16 15

TOUT PEIPIN SUR peipin.fr

(Mise à jour hebdomadaire)



Pensez à consulter régulièrement le site de la commune : www.peipin.fr



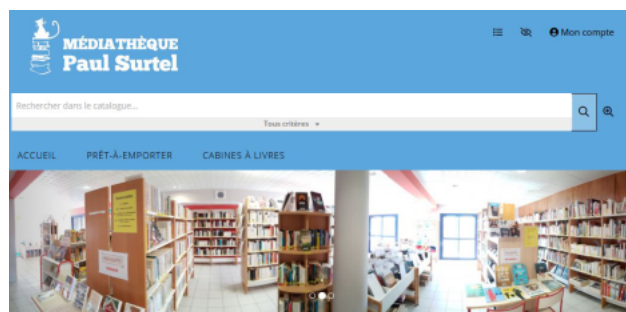
CONSEILS MUNICIPAUX

Conformément aux recommandations Covid-19, le Conseil municipal se réunira dans l'ancienne mairie de Peipin (le nombre de places pour le public est limité en raison de la distanciation sociale à respecter) à 18h30, aux dates suivantes :

- **Mardi 29 juin 2021**
- **Mardi 28 septembre 2021**

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité.

LA MÉDIATHÈQUE SUR mediatheque.peipin.fr



Consultez le catalogue de la médiathèque de Peipin

Retrouvez l'actualité de la médiathèque

Peip'Infos est édité par la mairie de Peipin

Directeur de la publication et de la rédaction : Frédéric Dauphin

Création, mise en page, retouche photo : Julien Bournet

Imprimerie Nouvelle, Dépôt légal à parution.